

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 avril 2024
Délibération n°2024/030

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Damien BLANC, Roland DRAVET, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LÉGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Était absent : M. Alain EYNARD-VERRAT (pouvoir donné à Mme Anne-Marie ROCHE)

Convocation du : 19 mars 2024 - Affichage du : 20 mars 2024

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseiller représenté : 1

M. Michel LÉGER a été élu secrétaire de séance.

SOUS-PRÉFECTURE
D'ALBERTVILLE

09 AVRIL 2024

RÉCOGNISÉ

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
Demandes de subvention auprès de l'État (fonds vert)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2023/082 du 24 octobre 2023 l'autorisant à déposer des demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR/DSIL), du Conseil Régional et du Département de la Savoie.

Les dossiers ont été déposés auprès de ces administrations mais il est possible également de déposer une demande de subvention auprès du fonds vert.

Monsieur le Maire rappelle que l'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 920 000 € HT :

- Travaux 800 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre 90 000 € HT
- Contrôle technique 20 000 € HT
- SPS 10 000 € HT

Afin d'obtenir le plus de recettes possible pour la réalisation de ces travaux, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer une nouvelle demande de subvention auprès de l'Etat (Fonds vert).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer la candidature de la Commune de MONTAGNY au Plan de restauration des écoles lancé par le Gouvernement (fonds vert).

MANDATE Monsieur le Maire pour le dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès des services suivants :

- de l'Etat (DETR/DSIL) et fonds vert pour un montant de 276 000 € (30 %)
- du Conseil Départemental de la Savoie pour un montant de 276 000 € (30 %)
- du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 184 000 € (20 %)
- Autofinancement de la commune pour un montant de 184 000 € (20 %)

comme indiqué dans le plan de financement ci-joint ;

DEMANDE aux services de l'Etat l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention ;

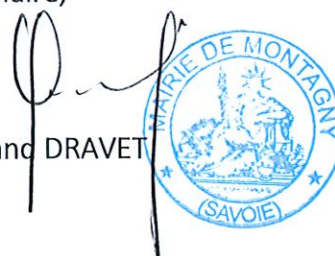
AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roland DRAVET



*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le 9 AVR. 2024*

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

MAIRIE DE MONTAGNY

81 rue du Clocher
Chef-lieu

73350 MONTAGNY

Tél. : 04.79.24.50.21

@ : mairie@montagny-tarentaise.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE BÉROUD DE MONTAGNY

Dossier de demande de subvention

Plan de financement

Maîtrise d'œuvre	90 000 € HT
Contrôle technique	20 000 € HT
SPS	10 000 € HT
Travaux	800 000 € HT

Total de l'opération	920 000 € HT
	1 104 000 € TTC

DEMANDES DE SUBVENTION

Etat (DETR/DSIL et FONDS VERT) (30 %)	276 000 €
Département de la Savoie (30 %)	276 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes (20 %)	184 000 €
Autofinancement (20 %)	184 000 €